

66896, Logère = 1896.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 30 août 1896.
à Mende, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le trente du mois d'août
nous (1) Pintard
du tribunal de première instance de l'arrondissement de Mende, nous sommes
rendu dans la salle des séances du conseil général à l'hôtel de la Préfecture
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère
convoqué en vertu du décret du 7 juillet 1896
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Soury Auguste (délégué de la Cm. d. Tournay), né le 3 juin 1821
M. Reboul Jean Elément (- - - Villefort), né le 11 mai 1828
M. Chaptal Casimir (- - - Badierges), né le 23 mars 1872
M. Roux Fernand (conseiller général de la Cm. d. Bessèges), né le 20 mai 1869

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Lorget Jules
(conseiller d'arrondissement de Flagnac), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 2 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	Z	— 192 —	électeurs.
2 ^e Section,	L	—	V	— 198 —	
3 ^e Section,	—	—	—	—	
4 ^e Section,	—	—	—	—	
5 ^e Section,	—	—	—	—	
6 ^e Section,	—	—	—	—	
7 ^e Section,	—	—	—	—	
8 ^e Section,	—	—	—	—	
9 ^e Section,	—	—	—	—	
10 ^e Section,	—	—	—	—	

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. (2) Platon Alfred (Vialas)
	Scrutateurs	M. Leclerc Louis (Lecoute) M. Peytavin Julien (Mars d'Arcis) M. Chassang Paul (St-Juery) M. Le Cayla Paul (Cremont)
2 ^e SECTION	Président	M. Le Lamajorie Géraud (Lamajorie)
	Scrutateurs	M. Ceyroch Théophile (Châteauneuf-St-Amand) M. Valette Cyrille (St-Laudier) M. Coustantin Joseph (Fraisinet-Fauger) M. Meunier Auguste (La Motte)
3 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
4 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
5 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

(*) Aurous - Approuvé la répartition
d'un mot nul.

[Handwritten signatures and marks]

6 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
7 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
8 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
9 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
10 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *cinq*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	192	193	1	11
2 ^e idem.....	196	196	0	02
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	388	389	1	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M. <i>monestier</i>	M. <i>cleontila</i>	M. <i>2 Colombet</i>	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	193	191	2	123	23	48					
2 ^e idem	196	196	0	130	15	81					
3 ^e idem											
4 ^e idem											
5 ^e idem											
6 ^e idem											
7 ^e idem											
8 ^e idem											
9 ^e idem											
10 ^e idem											
TOTAUX	389	387	389 2	38 253	96 38	96					

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	390
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	388
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	389

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants	388
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	2
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés ..	386
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	194

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Jean Monestier	Deux cent cinquante trois	253
M. Amédée de Colombet	Quatre-vingt-seize	96
M. Amédée Monteils	Trente-huit	38
M.		
M.		
M. Le chiffre des bulletins blancs dans l'un, étant supérieur		
M. de celui des émargements, il convient de retrancher un		
M. vote, de M. Monestier, ce qui ramène à deux cent cinquante		
M. deux le nombre des suffrages pour lui obtenu.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	Deux bulletins blancs.	Deux

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ Jean Monestier
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur du département de la Lozère.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

M. Meunier, conseiller d'arrondissement de l'élection de St-Germain-de-Calberte qui d'après le classement alphabétique, devait se voter dans la deuxième section, a été ainsi, par erreur, voté dans la première. Cette circonstance explique la présence, dans l'une de la première section, d'un bulletin en sus du nombre des émargements.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
0 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....											
2 ^e idem.....											
3 ^e idem.....											
4 ^e idem.....											
5 ^e idem.....											
6 ^e idem.....											
7 ^e idem.....											
8 ^e idem.....											
9 ^e idem.....											
10 ^e idem.....											
TOTAUX.....											

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section											
2 ^e idem											
3 ^e idem											
4 ^e idem											
5 ^e idem											
6 ^e idem											
7 ^e idem											
8 ^e idem											
9 ^e idem											
10 ^e idem											
TOTAUX											

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . .
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *une* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *3* à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *4* à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s *5* à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	<i>2</i>
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	}
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Bulletins sur papier non blanc.....	}
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers.....	

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

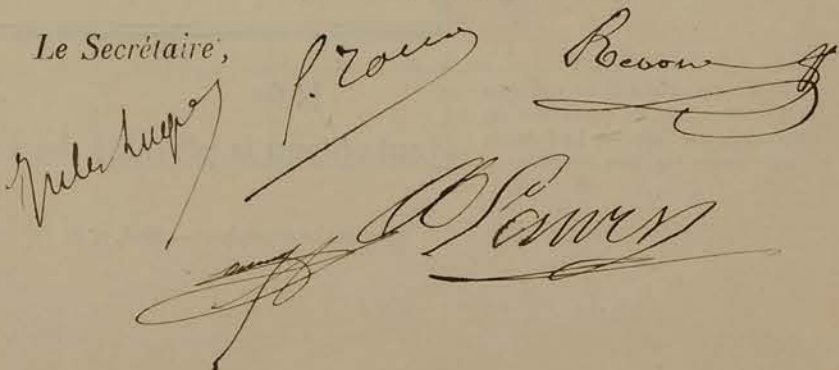
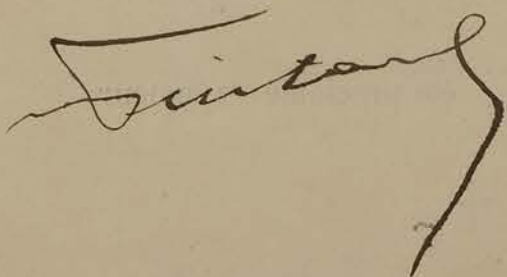
Deux bulletins blancs.

Approuvé la rature à la page 5 le nombre : 253, 38, 496

Le Président,

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,



No varieties

Smith

Wm. H. H. H.

Reverend

Dr.

Pratt

Elections Senatoriales
du 30 Août

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 30 AOUT 1896.

Candidat Républicain :

JEAN MONESTIER

CONSEILLER GÉNÉRAL

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

The weather

Friday July 1891

Person

[Signature]

[Signature]

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 30 Août 1896.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	390
Nombre des votants	388
Nombre des suffrages exprimés	386

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Monestier

Prénoms : Clément Jean

Qualification, profession, etc. : Conseiller général, Ingénieur en chef

Date de la naissance : 23 Novembre 1855

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 253

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Anatole de Colombet 96

M. Arsède Monteil 38

M.

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues. 2

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. . . 389

1^{er} Bureau de vote

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Candidats : M. Monestier		M. Monteil	M. Le Colombat	M.	M.	M.	M.	M.	M.
12345	67890	12345	67890	12345	67890	12345	67890	12345	67890
20	12345	20	12345	20	12345	20	12345	20	12345
40	12345	40	12345	40	12345	40	12345	40	12345
60	12345	60	12345	60	12345	60	12345	60	12345
80	12345	80	12345	80	12345	80	12345	80	12345
100	12345	100	12345	100	12345	100	12345	100	12345
120	12345	120	12345	120	12345	120	12345	120	12345
140	12345	140	12345	140	12345	140	12345	140	12345
160	12345	160	12345	160	12345	160	12345	160	12345
180	12345	180	12345	180	12345	180	12345	180	12345
200	12345	200	12345	200	12345	200	12345	200	12345
220	12345	220	12345	220	12345	220	12345	220	12345
240	12345	240	12345	240	12345	240	12345	240	12345
260	12345	260	12345	260	12345	260	12345	260	12345
280	12345	280	12345	280	12345	280	12345	280	12345
300	12345	300	12345	300	12345	300	12345	300	12345

Ainsi arrêté le nombre de voix ci-dessus M. Monestier cent vingt trois
M. Monteil vingt trois M. Le Colombat quarante cinq. Deux bulletins à soumettre au bureau
J. P. Bessières J. P. Bessières et de la 30 août 1896

Candidats : M.		M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

2^e Bureau de vote

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d

Candidats : M. Monestier		M. Mouteils	M. Le Colombet	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20				20	20	20	20	20	20	20	20
40				40	40	40	40	40	40	40	40
60				60	60	60	60	60	60	60	60
80				80	80	80	80	80	80	80	80
100				100	100	100	100	100	100	100	100
120				120	120	120	120	120	120	120	120
140				140	140	140	140	140	140	140	140
160				160	160	160	160	160	160	160	160
180				180	180	180	180	180	180	180	180
200				200	200	200	200	200	200	200	200
220				220	220	220	220	220	220	220	220
240				240	240	240	240	240	240	240	240
260				260	260	260	260	260	260	260	260
280				280	280	280	280	280	280	280	280
300				300	300	300	300	300	300	300	300

Vu et arrêté au chiffre ci dessus savoir : Mairie Manteville
Cent quatre voix, 16^e L. Duteau Manteville quinze, 16^e L. Colombet
à cinquante voix. Manteville 30 août 1896

Candidats : M.		M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40		40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60		60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80		80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120		120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140		140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160		160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180		180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200		200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220		220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240		240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260		260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280		280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300		300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Mende	Folcher	accepté	Bonnel	accepté	
	Arnaud	«	Aziol	accepté	
	Delmas	«			
	Moutet	«			
	Fages	«			
	Fages	«			
	Pin	«			
	Blanguet	«			
	Dandé	«			
Balsièges	Chaptal Auguste	accepté	Philip Jean	accepté	
	Chaptal Casimir	«			
S ^t Paulzile	Graville	accepté	Bayer Jean	accepté	
	Vitrolles Victor	accepté			
S ^t Etienne de Valéry	Bannaud Felix	accepté	Michel Pierre	accepté	
	Calmet Baptiste	accepté			
Lamizols	Plan Joseph	accepté	Vitrolles J ^m Pierre	accepté	
	Bras Antoine Antoine	accepté			
Brenoux	Virens Victor Antoine	accepté	Clavel Jean	accepté	
Badaroux	Virens Jean	accepté	Maurin Pierre	accepté	
	Commail Antoine	id.			
Delouse	Kalanter J ^m Pierre	accepté	Bras Antoine	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Burn	Chadel J ⁿ Baptiste	accepté	Mahiges André	accepté	
Chastel nuvel	Grausset Paul	accepté	Cheralier Paul	accepté	
	Bunual Jean	accepté			
St Amans	Salles Pierre Antoine	accepté	Valentin Adolphe	accepté	
Estables	Grandier Julien	accepté	St Leger Hippolyte	accepté	
	Gaillard Théodore	accepté			
La Villedieu	Boyle Guillaume	accepté	Bestion Firmin	accepté	
St Denis	Burraud Antoine	accepté	Durand Jean	accepté	
	De Lescure Ramel	accepté			
Lambies	Vallette Cyrille	accepté	Astoux Alphonse	accepté	
	Hébrard J ⁿ Bte	accepté			
St Gal	Montgot Caroline	accepté	Marcel Adrien	accepté	
Dibennes	De Langue Antoine	accepté	Pagès Firmin	accepté	
	Bichot Rojaud	accepté			
Sachamps	Aziol Pierre Louis	accepté	Sudre Antoine	accepté	
	Forestier J ⁿ Antoine	accepté			
Servières	De Carsoe	accepté	Bremond Louis	accepté	
	Arbousset Etienne	accepté			
Quintort	Blanguet Julien	accepté	Mazel J ⁿ Louis	accepté	
	Crampel Henri	accepté			
	Hauers Eugène	accepté			
Grandvieu	Abauzit Antoine	accepté	Seguin Etienne	accepté	
	Sabaudis De la Bonie	accepté			
	Paulin Joseph	accepté			
St ^e Colombe d'aux	Boyle Antoine Louis	accepté	Engelvin Jean	accepté	

ONS.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Laval Abbeville	Aranturien Pierre	accepté	Richard J ⁿ Claude	accepté	
St Bonnet d'Armeny	Camte J ⁿ Pierre	accepté	Lafont Baptiste	accepté	
	Chastel Léon	accepté			
Le Chambon	Sabadel	accepté	Dumas	accepté	
	Rebaud	accepté			
St Symphorien	Maunton Jacques Marie	accepté	Jourdan Louis	accepté	
	Lambier Colvete adj.	accepté			
St Paul le fraise	Rausset Antoine	accepté	Sabadel Joseph	accepté	
	Portet Joseph	accepté			
La Panouse	Barnet J ⁿ Antoine	accepté	Baffie Louis	accepté	
	Bresson Pierre	accepté			
Chateaufort	Ruche Amide	accepté	Alle Jean P	accepté	
	Despeysses Louis	accepté			
Argenteuil de R.	Ruche Antoine	accepté	Branches J ⁿ Pierre	accepté	
	Servades J ⁿ Pierre	accepté			
St Saurer de G ^e	Jefferel Amide	accepté	Servades Baptiste	accepté	
St Jean la f.	Chazal Martin	accepté	Masson Alphonse	accepté	
	Lambier Adrien	accepté			
Pierrefiche	Barnet Adrien	accepté	Bucan Victor	accepté	
	Bresson Albert	accepté			
Chaudryac	Dubois Baptiste	accepté	Blanc Auguste	accepté	
	Sapet Auguste	accepté			
Montbel	Bataille François	accepté	Mallet inst.	accepté	
	Almécias Étienne	accepté			
Loubert	Panthan	accepté	Bros Pierre	accepté	

Différé du 1^{er} juillet demandant l'ann. 7^e
du 2^e tour de l'élection des délégués -
élection du 2^e tour maintenue
annulé du 1^{er} tour 1896

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des su- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cheyland St-Etienne	Polhière main	accepté	Tysseyne	accepté	
Sanguagne	de Senelhan des molles	accepté	Barthélemy Camin	accepté	
	Bunnet Louis	- e -	Viala armin	accepté	
	Boyer Ferdinand	- e -			
	Boyer Joseph	- e -			
	Abenhis Philippe	- e -			
	Balmelle François	- e -			
	Caudere Baptiste	- e -			
	Punderigne Jean	- e -			
	Bresson Astrato	- e -			
Ourany	de Linaillac Camin	accepté	Pagès Claude	accepté	
	de Lamajorie Gérard	- e -			
Tontanes	Chavrière Pierre	accepté	Mathieu Pierre	accepté	
Vansac	Viala Anselme	accepté	Baret J ^e Baptiste	accepté	
	Gony Antoine	accepté			
Ruelles	Arzahier Baptiste	accepté	Gauthier Basile	accepté	
	St Jean curé	accepté			
Chastanier	de Ligier main	accepté	Cébelier Joseph adj ^t	accepté	
St-flaud de mercure	Cuvellier Louis	accepté	Saget Victor	accepté	
Luc	Girard Joseph main	accepté	Chabalier Jean	accepté	
	Arjantat Louis adj ^t	accepté			
Killefort	Rebaul main	accepté	Portanier armin	accepté	
	Jourdan J ^e Baptiste	accepté			
St André capéze	Terrand Paul	accepté	Terrand Jean	accepté	
Balmelles	Pieu Auguste adlon	accepté	Piton Joseph	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chambault	Delenne J ^e Pierre	accepté	Barne Casimir +	accepté	+ démissionnaire - lettre du 5 août 1896
St Jean Chazanne	Sadoul main	accepté	Merle Henri	accepté	
Grévenchères	Blanc Pierre	accepté	Fraisse Paul	accepté	
	Pansolle Louis	accepté			
Guyllaumont	Guyot Louis	accepté	Vialle Louis	accepté	
Tourchausses	Delorjas main	accepté	Bulme	accepté	
Comblanchet	Sacoste instituteur	accepté	Jarraud Jean	accepté	
Althier	Gilles Auguste	accepté	Gauzy Camille	accepté	
	Seyrune adjoint	accepté			
Bleymard	Pons Auguste	accepté	Deroze Cyrille	accepté	
	Ravrière Julien	accepté			
Cubières	Gilles Jean	accepté	Vincent Clément	accepté	
	Rachette Alphonse	accepté			
Cubières	Belissier J ^e Baptiste	accepté	Gilles François	accepté	
Chasseraies	Aziol Pierre main	accepté	Pandergne Pierre	accepté	
	Vincent Pierre adjoint	accepté			
St Trézel d'Alanges	Nasseguin Jean main	accepté	Chap Daniel femme	accepté	
Belvezet	Leandier main	accepté	Roux adjoint	accepté	
Alène	Angelier Alexandre	accepté	Seyrune J ^e Baptiste	accepté	protestation de M ^{rs} Angelier Alexandre et de M ^{rs} Leandier 13 août 1896 - Les autres délégués ont été élus.
	Cuvion Pierre	accepté			
Chadenet	Richard Alexandre	accepté	Castan Antoine	accepté	
St Hélène	Bonnel Antoine	accepté	Barial Pierre	accepté	
Bagnols les Bains	Ferrier J ^e Louis	accepté	Buisson Prosper	accepté	
St Julien du L.	Maurin J ^e Pierre Julien	accepté	Beys Jean Baptiste	accepté	
	Amoureux Pierre	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des su- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mas d'Amboise	Gratiere maine accepté Tustarin Julien accepté		Quet Julien accepté		
Marrejol	Mendras Léon Paul accepté Bonnef de Pailleret - e. Lantard Maximin - e. Delmas Michel Eugène - e. Chapelle Félix - e. Calansier Marie Louis - e. Pégo Pierre Paul - e. Coye Pierre Paul Joseph - e. De Jabrun - e.		Ollier Ignace Alexis accepté Flestin Jean Simon accepté		
Antenas	De Troumond accepté		Tanguin Jean accepté		
St Laurent de muret	Delprat Jean Baptiste accepté Granier Justin accepté		Laurens accepté		
Le Buisson	Mas maine accepté Remise adjoint accepté		Tanguin accepté		
Reaules de fumas	Bonnef accepté		Osty accepté		
St Léger de beyre	Remize J ^e ^{frs} Casimir accepté Bessanchet Pierre Antoine accepté		Osty Pierre Louis accepté		
Montaudat	De Villard Paul accepté Calansier Jules accepté		Crespin Charles accepté		
Galeries	Amal maine accepté		Boussat adjoint accepté		
Grèzes	Gaillard René accepté		Bonnef Camille accepté		
Palhers	Bardou Albert maine accepté		Giral adjoint accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Bonnet de Chervant	Vegre maire	accepté	Astres adjoint	accepté	
Chanae	Carbonnier maire	accepté	Vidal alexandre	accepté	
	Grusset martin	e			
	Sernaz Eugène	e			
Barjac	De Trades	accepté	Bonissan fermier	accepté	
	Pascal Jean antoine	e			
Cultures	Jauridan maire	accepté	Jauridan fils	accepté	
Esclanides	Hébrard J ^e B ^e min	accepté	Guillebert Emile adj	accepté	
Le Villard	Chapels Carmin maire	accepté	Burial adilm. nou	accepté	
Solles	Cause Régis	accepté	Paparel J ^e Baptiste	accepté	
La Canungue	Reversat Eugène	accepté	Pelatan Auguste	accepté	
	Massadon Paul	e			
	Burdou Joseph	e			
Bonassac	Manestier allent	accepté	Pungot Basile	accepté	
	Talve André	accepté			
Auxillac	Alta martin	accepté	Barssimade antoine	accepté	
	Clavel J ^e Baptiste	e			
Montjezien	Abinal maire	accepté	Reversat J ^e Baptiste	accepté	
Canilhac	Sabanne	accepté	Grusset Prosper	accepté	
La Bielle	Constant Benjamin	accepté	Serpentier Antoine	accepté	
St Saturnin	Malet Laurent	accepté	Quintan Pierre	accepté	
La Capelle	De Charpal Jules	accepté	Curdesse Carmin	accepté	
Laval du Cam	Jacques fils maire	accepté	Vibry Etienne	accepté	
	Portahier Honoré	accepté			
St Germain du bi	Abinal fils	accepté	Sarruty alexandre	accepté	
	Portahier Pierre père	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Pierre de Nagant	Aldebert Louis	accepté	Roux Fernand	accepté	
	Gazagne Casimir	accepté			
Créland	Buissonnade J. Fernand	accepté	Radier Eugène	accepté	
Heurmann	Betot Fernand	accepté	Saguet Antoine	accepté	
	Radier Antoine	accepté			
Salces	Mansillon J. B.	accepté	Caillon Augustin	accepté	
Monastier	Mabrey Louis Philippe	accepté	Acher Célestin	accepté	
Chivras	Gruosset Frédéric	accepté	Candere Fernand	accepté	
	Balmadier Benli	accepté			
Pin Morio	Castanier maure	accepté	Chaudesaygues allard	accepté	
Massinats	Richard Edmond	accepté	Bergambon alphonse	accepté	
	Gotty Jules	accepté			
Pinusjols	Barissange Théodore	accepté	Heunis bessière Xavier	accepté	
	Hermet Camille	accepté			
Malbauzon	Chéron Jean	accepté	Sarage Pierre Jean	accepté	protestation fautive
Marchastel	Raynal Joseph	accepté	Raynal Jean Antoine	accepté	+
Reuilles d'Aubert	Crulon Cyprien	accepté	Kalotte Etienne	accepté	
	Kalotte Jean	accepté			
Aumont	De Cayla Paul	accepté	Brun Frédéric	accepté	
	Gras Hillarion	accepté			
Jarols	Portat Auguste	accepté	Cholier Augustin	accepté	
	Boutet Ernest	accepté			
St Sauveur de Seyre	Tarrier Sylvestre	accepté	Robert Paulin	accepté	
	Michel Maurice	accepté			
St Columbe de Seyre	Buissonnade J. B.	accepté	Biron Pierre	accepté	
	Dalle Etienne	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Chaze	Maurel Augustin, accepté		Conort Hilary	accepté	
	Remise Jean Baptiste, accepté				
Fau de Peyre	Gottly Sidore, accepté		Reversat Jean Pierre	accepté	
	Hermet Bault, accepté				
Tournels	Chabany Etienne, accepté		Bertuit Etienne	accepté	
	Muret Pierre, accepté				
Moalbac	Seguy Jean, accepté		Paran Paulin	accepté	
Chanchailles	Asther Pierre, maire, accepté		Wiron Antoine	accepté	
Grandals	Aline Jean, accepté		Poupin Pierre	accepté	
Wiron	Pignol Jean, maire, accepté		Pelat J ^r P ^r adjoint	accepté	
La Fage Montferrand	Auvergnas Eugène, accepté		Redon Etienne	accepté	
	Chamnet Henri, accepté				
St Laurent de Veyrie	Barres Joseph, accepté		Francis François	accepté	
Cermes	Mourgues Jacques, accepté		Boyer Auguste	accepté	
	Roux Martin, accepté				
Albaret Comtal	Fraisse Philophile, accepté		Rommet Jean Antoine instituteur	accepté	
	Odoul Jean, accepté				
Argem d'Archer	Chabany Henri, maire, accepté		Odoul Jean	accepté	
St Julien	Chabany, maire, accepté		Breschet Louis	accepté	
St Chely d'Archer	Chauliac, accepté		Mogne	accepté	
	Flagnes, accepté				
	Guillot, accepté				
Rimuz	Valy Frédéric, accepté		Valentin Laurent	accepté	
	Boyer Louis, accepté				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bessons	Chiron Prosper	accepté	Galin Victor	accepté	
	Poulalion Pierre	accepté			
la Tige St Julien	Fraisse Paulin, maire	accepté	Cardon Crémant	accepté	
Berc	Duraud Guillaume	accepté	Cimède Pierre	accepté	
Bacon	Filhon Emile	accepté	Chastang Jean	accepté	
Arcomie	More Jean Baptiste	accepté	Brassac Jean Marie	accepté	
Albaret St Marie	Loubat Felix	accepté	Poulalion Jean St	accepté	
	Jourdon Jean St	accepté			
Blagnac	Duraud Etienne	accepté	Basle Augustin	accepté	
	Vigouroux Frédéric	accepté			
Malzieu Ville	Gize Cloris	accepté	Buzet Denise	accepté	
	Martin Firmin	accepté			
Malzieu Forain	Buffery Auguste	accepté	Asther Paulin	accepté	
	Poudon Paul	accepté			
Paulhac	Buffery Jean Marie	accepté	Pascal Jean	accepté	
St Privat du Fore	Asther J. maire	accepté	Soulpin Jean Marie	accepté	
	Salomon instituteur	accepté			
Julianges	Archer Michel maire	accepté	Pouchet Jean St	accepté	
St Léger du malzieu	Jourdon Jean Marie	accepté	Vozizy Arsène	accepté	+
	Mathieu Jean Pierre	accepté			+
Chaulhac	Buffery Ignace ^{notaire} _{maire}	accepté	Males Adrien	accepté	
St Pierre le Vieux	Vigier Jean St	accepté	Salgues Adrien	accepté	
	Raynal Casimir	accepté			
Pruniers	Soulpin Jean St	accepté	Crozat Adrien	accepté	
Servelette	de More Louis	accepté	Giral Joseph	accepté	
	Malige Vital	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Foufons	Portal Guillaume	accepté	Bestion Guillaume	+	+
	Boulet Henri	accepté			
St Alban	Puffier Andronie	accepté	Pontier Raymond	accepté	+
	Jaffuel Théophile	accepté			
	Dubois Jean Marie	accepté			
Lajo	Julien Julien	accepté	Condou Eugène	accepté	
St Eulalie	Rolland Jean Marie	accepté	Mourin Philippe	accepté	
Florac	Boutin, conseiller	accepté	Blanc Camille	accepté	protestation réfute
	Doumergue - id -	accepté			
	St Julien, - id -	accepté			
Ispragnac	Saury Auguste	accepté	Jakoni Emma	accepté	
	Amat Louis	accepté			
	Safabue Auguste	accepté			
Bondons	Simon Laurent	accepté	Pradeilles Joseph	accepté	
	Mothéac Laurent	accepté			
Pédouès	Meyneis Barile	accepté	Meyne Louis	accepté	
	Volgenf Frédéric	accepté			
Cocurès	Cressent Augustin	accepté	Rocher Auguste	accepté	
La Salle Pomer	Mogaret Pierre, maire	accepté	Pascal Auguste	accepté	
St Laurent de Geris	Boudon Hippolyte	accepté	Atger Emile Léon	accepté	
Velbron	Domnadien Honoré	accepté	Houss Aimé	accepté	
	Atger Emile	accepté			
Rousses	Aguillon Albert Marie	accepté	Arigis Odilon adjoint	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St ^e Enimie	Robert Jean 1 ^{er} maire	accepté	Poujol Augustin, conseiller	accepté	
	Pomquies Joseph adjoint	accepté			
Quezac	Soulisse Pierre	accepté	Jasmin Odilon instituteur	accepté	
	Cogoluegues Claude	accepté			
Montbrun	Boudon J. 1 ^{er} maire	accepté	S. Pierre Jean 1 ^{er} adjoint	accepté	
Pradel	Rocoplan V. Eugénie	accepté	Valadier Léopold	accepté	
St ^e Chely du Tarn	Robert Alphonse maire	accepté	Pommet Jean 1 ^{er}	accepté	
	Malafone Pierre	accepté			
La Malène	Bros Schime	accepté	Robert Octave	accepté	
	Monginoux Auguste	accepté			
Massegros	Maugy Albert, maire	accepté	Bonnefont Lucien	accepté	
St ^e Georges de Léjéac	Trémolet Achille	accepté	Roussel François	accepté	protestation rejetée
	Roujon Clément	accepté			
Le Recoux	Sarrony maire	accepté	Arnal adjoint	accepté	
St ^e Rome de Solan	Carrière Jules	accepté	Montualont Justin	accepté	
St ^e Trézet du Tarn	Roussel Philippe	accepté	Solanet René	accepté	
Meyrueis	Dol Gabriel	accepté	Robert Louis	accepté	
	Veyrier Hippolyte	accepté			
	Maurin Camille	accepté			
Le Rozier	Vidal Louis, maire	accepté	Costecalde André	accepté	
St ^e Pierre des Buissons	Pouget Justin	accepté	Causseignac Ernest	accepté	
La Parade	Albaret Charles	accepté	Pratlong Sylvestre	accepté	
Hures	Parguel Alban	accepté	Causse Alban	accepté	
Thaïsches & Fouquet	Constantin Joseph	accepté	Agrinier Eugène	accepté	
Cratuzières	Séguier François	accepté	Martin Henri	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Barre	Bouc Albert maire	accepté	Bouc Armand conseiller	accepté	
	Boissier Edouard conseiller	accepté			
S ^t Julien d'Auparn	Chabrol Casimir	accepté	Guvin Gustave	accepté	
Cassagnas	Broniat maire	accepté	Pellet Jules	accepté	
	Rauzier Adjoint	accepté			
S ^{te} Croix	Mouvière Louis	accepté	Jalas Eugène	accepté	
	Pastide Emma	accepté			
Labruac	Muisson Auguste	accepté	Puech Félix	accepté	
Molezon	Guévin Henri	accepté	Meynadier Emma	accepté	
Pourpignon	Manoël Maurice	accepté ⁺	Laget Paul	accepté	+ ne peut prendre part au vote pour cause de maladie - suppléant convoqué le 30 mars
	Etienne Albert	accepté			
Marrouels	Guinnard Héli maire	accepté	Bourbon Floris	accepté	
S ^t Germain de Calberte	Guvin Calberte maire	accepté	Figuier Paul	accepté	
	Benoit Alphonse	accepté			
Moissac	Castanet Emma	accepté	Pascal Louis Auguste	accepté	
	Dugua Philémon	accepté			
S ^t Etienne Vallée-française	Mazaurie Arthur	accepté	Audet Gaston	accepté	
	Pierredon Alfred	accepté			
S ^t Martin de Lamsac	Rauzier Eugène	accepté	Rouvier Eugène	accepté	
S ^t André de Lencize	Marguet Jules	accepté	Tages Didier	accepté	
	Tillol Séverin	accepté			
S ^t Privat de Vallongue	Pondaux maire	accepté	Bris Ferdinand	accepté	
	Pantel Noël adjoint	accepté			
S ^t Pierre de Laritz	Corbier Jules maire	accepté	Janin Victor adjoint	accepté	
S ^t Michel de Dèze	Tages J ^e Antoine adjoint	accepté	Imbert Edmond	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Colles de Dèze	Larguier Emile maire	accepté	Mathieu Emma	accepté	
	Bernon Emile	accepté			
St Martin de Boubaux	Verdier Scipion	accepté	Lafont Louis	accepté	
	Pellet Minonni	accepté			
St Julien de Fontès	Gazair Ferdinand	accepté	Larguier Célestin	accepté	
Font de Montreux	Boissier Léon	accepté	Pieret Laurent	accepté	
	Albaric Augustin	accepté	Platon Eugène	accepté	accepté par lettre du 28 juillet pour le 4 août
St Préal de Ventalon	Hugon Emile	accepté	Augier Auguste	accepté	
	Jély Léonard	accepté			
St Andéol de Lugnemore	Elzère Victor Eugène	accepté	Gribes Jean Pierre	accepté	
Vialas	Platon alfred maire	accepté	Martin Cyrien	accepté	
	Larguier Alcide	accepté			
	Valez Jean	accepté			
St Maurice de Ventalon	Albaric Simon	accepté	Velay Ernest	accepté	
Trasbènes de Lognon	Ayral Adrien maire	accepté	Molines Armand	accepté	
	Ribot Albert instituteur	accepté			

[illegible]

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Mendon, le 2 Août 1896.

Le Préfet

Ben

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abinal François	Délégué - St Germain du Bel	Tarroy Alexandre	
2	Abinal, Amaine	Délégué - Hautpexin	Perrenat Jean Bte	
3	Abauling, Amaine	Délégué - Grandvillier	Seguin Etienne	
4	Abauhin, Philippe	Délégué - Langogne	Marthelemy Cassini Viala Adrien	
5	Agulhan Albert	Délégué - Russes	Ariger Edouard, adjoint	
6	Albaric Ernest	Délégué - St Martin de Tualan	Velaz Ernest	
7	Albaric Augustin	Délégué - Pont de m.	Platon Eugène	
8	Albrand	Conseiller Général		
9	Aluis Jean	Délégué - Grandval	Poupin Pierre	
10	Albaret Charles	Délégué - la Grande	Pratlong Sylvestre	
11	Aldebert Louis	Délégué - St Julien de Vengard	Roux Henri	
12	Alta Martin	Délégué - Auxillat	Boissonnade Antonin	
13	Almeidas Etienne	Délégué - Mantuel	Mallet, instituteur	
14	Amat Louis	Délégué - Topagnat	Jassin Emma	
15	Amoureux Pierre	Délégué - St Julien du Genest	Beys Jean Bte	
16	Archer, Amaine	Délégué - Jubanges	Poircher Jean Bte	
17	Arnal, Amaine	Délégué - Galvins	Roussel Adjoint	
18	Arnault, Amaine	Délégué - Mende	Bonnel Oziol	
19	Arbousset Etienne	Délégué - Surriers	Brémont Louis	
20	Argelier Baptiste	Délégué - Ruelles	Gauthier Basile	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
21	Auzalien Alexandre	Délégué - allier	Veyrines Jean B ^e	
22	Astres Julien	Délégué - Charente-Maritime	Berion Antoine	
23	Astres Emile	Délégué - St Pierre de fran	Soulpini Jean Marie	
24	Atger Emile	Délégué - Vichy	Houss Aimé	
25	Auricoste	Député		
26	Ausset	Conseiller Général		
27	Auvignas Eugène	Délégué - Tarn-et-Garonne	Redon Pierre	
28	Aujoulat Louis	Délégué - Lure	Chaballier Jean	
29	Aranthier Pierre	Délégué - Sarlat-la-Major	Richard Jean Claude	
30	Ayral Adrien	Délégué - Tarn-et-Garonne	Molines Armand	
31	Bardon Albert	Délégué - Tarn-et-Garonne	Giral, adjoint	
32	Balmardier Pierre	Délégué - Charente	Coudere Henri	
33	Barrandon Vincent	Délégué - St Denis	Durand Jean	
34	Barrandon, Emile	Délégué - St Etienne de Volp	Michel Pierre	
35	Barrandon Louis	Conseiller Général		
36	Barrès Joseph	Délégué - St-Louis de Meyre	Francis Franconi	
37	Bastide Emma	Délégué - St-Crisp	Jalot Eugène	
38	Bataille François	Délégué - Montbel	Mallet, instituteur	
39	Bayle Guillaume	Délégué - Villefranche	Beston Firmin	
40	Bayle Antoine Léon	Délégué - St-Colomb d'Amant	Enjilvin Jean	
41	Balmelle François	Délégué - Langogne	Barthélemy Casimir Viola Adrien	
42	Belot Pierre	Délégué - Hermans	Sagnet Antoine	
43	Bernon Emile	Délégué - Collet de Dage	Mathieu Numa	
44	Benoit Alphonse	Délégué - St-Germain de Calberte	Figuier Paul	
45	Blanguet Julien	Délégué - Prunet	Mazel Jean Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Blanguet	Délégué - Mende	Bonnel - ozio	
47	Blanguet	Conseiller d'arrondissement de Saint-Genès		
48	Blanc Louis	Délégué - Pénestom	Franse Paul	
49	Bonnel Antoine	Délégué - St-Belien	Boiral Simon	
50	Bonnel	Conseiller d'arrondissement		
51	Bonnet Adrien	Délégué - Pénestom	Bacon Victor	
52	Bonnet Louis	Délégué - Langogne	Barthélémy Casimir Viala Adrien	
53	Bonnet	Délégué - Pénestom	Ostey	
54	Bonnet de Pailleret	Délégué - Marvejols	ollier Ignace alexis Hostin Jean Simon	
55	Bonnet	Conseiller d'arrondissement de Pénestom		
56	Boissier Léon	Délégué - Pont d'Aumont	Platon Eugène	
57	Boissier Adrien	Délégué - Bann	Curé Amant conseiller	
58	Boissannade Jean	Délégué - St-Colombe de Teyre	Berroy Pierre	
59	Boissannade Jean	Délégué - Lucians	Rodier Eugène	
60	Boulet Ernest	Délégué - Jarols	Charles Augustin	
61	Boulet Henri	Délégué - Tantenac	Besson Guillaume	
62	Bauvillon M.	Député		
63	Bauvillon E.	Conseiller Général		
64	Bausquet	Conseiller d'arrondissement de Tournai		
65	Botton	Conseiller Général		
66	Bayer Ferdinand	Délégué - Langogne	Barthélémy Casimir Viala Adrien	
67	Bayer Joseph	Délégué - Langogne	Barthélémy Casimir Viala Adrien	
68	Bayer Louis	Délégué - Rimige	Valentin Laurent	
69	Bayer	Conseiller Général		
70	Baussege Christou	Délégué - Trémoujols	Hermabès Victor	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
71	Baudon Jean	Délégué - Montbauron	S ^t Pierre Jean 1 ^{er} adjoint	-
72	Baudon Joseph	Délégué - La Commarque	Pélatan Auguste	-
73	Baudon Paul	Délégué - Malzieu-Forain	Arthur Paulin	-
74	Baudon Hippolyte	Délégué - St-Sauvant de Lours	Atger Emile Léon	-
75	Bautin	Délégué - Florac	Blanc Camille	-
76	Barnal Jean	Délégué - Charlemonn	Chevalier Paul	-
77	Bresson Albert	Délégué - Pierrefiche	Bacon Victor	-
78	Bresson Basile	Délégué - Panouse	Baffie Louis	-
79	Bresson Assolot	Délégué - Langogne	Barthélemy Casimir Natale adjoint	-
80	Bras Etienne	Délégué - La Malène	Robert Fernand	-
81	Bras Adrien	Délégué - Lamoignon	Vitrolles Jean Pierre	-
82	Bras	Conseiller d'arrondissement Florac		-
83	Brion (le marquis de)	Conseiller Général		-
84	Bruce Albert	Délégué - Barre	Burc Armand, conseiller	-
85	Brunel Jean Antoine	Délégué - La Panouse	Baffie Louis	-
86	Buisson Auguste	Délégué - Gabrian	Fuech Felix	-
87	Buffière Andronie	Délégué - St-Alban	Pontier Raymond	-
88	Castanier, Emile	Délégué - Prié Morin	Chaudesaygues Albert	-
89	Castanier	Conseiller d'arrondissement Sillafant		-
90	Castanet Emile	Délégué - Moissac	Pascal Louis Auguste	-
91	Cayroche	Conseiller d'arrondissement		-
92	Carbannier	Délégué - Chanac	Vidal Alexandre	-
93	Causse Rigis	Délégué - Solilles	Papard Jean 1 ^{er}	-
94	Carrière Jules	Délégué - St-Hamé de Dolan	Montialoux Justin	-
95	Cayla (du) Paul	Délégué - Arnaud	Bron Frédéric	-

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
96	Calmet Baptiste	Délégué - St Etienne du V.	Michet Pierre	
97	Chabrol Casimir	Délégué - St Julien d'Arpajon	Guin Gustave	
98	Charrière Pierre	Délégué - Fontaines	Mathieu Pierre	
99	Chauliac	Délégué - St Chely d'Apeche	Magne	
100	Chapal (de) Jules	Délégué - La Capelle	Cordesse Casimir	
101	Chassang Etienne	Délégué - Tournels	Barbuit Etienne	
102	Chassang, Marie	Délégué - St Julien	Breschet Louis	
103	Chassang Henri	Délégué - Argente d'Arpajon	Odoul Jean	
104	Chauret Henri	Délégué - Sage-montivernay	Redon Etienne	
105	Chapelle Felix	Délégué - Marrejois	Allet Ignace alexis Hostin Jean Emory	
106	Chapelo	Délégué - Tillard	Boiral Odile, instituteur à Chama	
107	Chastel Léon	Délégué - St Bonnet d'Arpajon	Safont Baptiste	
108	Chaptal Casimir	Délégué - Balsigues	Philippe Jean	
109	Chaptal Auguste	Délégué - Balsigues	Philippe Jean	
110	Chazal Martin	Délégué - St Jean la f.	Masson alphonse	
111	Cheralier	Conseiller d'arrondissement		
112	Clavel J ^e Baptiste	Délégué - Born	Maligot André	
113	Clavel Jean	Délégué - Auxillat	Boitbormade Antoine	
114	Cogoluegues Claude	Délégué - Quézac	Jassin Odile, instituteur	
115	Colombet (de)	Conseiller Général		
116	Constantin Joseph	Délégué - Trainsin de Fournies	Agrimier Eugène	
117	Constans Benjamin	Délégué - La Bioule	Serpentier Antoine	
118	Cordesse	Conseiller Général		
119	Cordesse Ossato	Conseiller d'arrondissement		
120	Corsac (de)	Délégué - Serrières	Bremond Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Corbier Jules	Délégué - St-Hilaire de Larab	Jamin Victor	
122	Coudere Baptiste	Délégué - Langoagne	Barthélemy Casimir Nata arpin	
123	Comtes Jean Pierre	Délégué - St-Pierre d'Aumont	Lafont Baptiste	
124	Coumoul	Délégué - Badaroux	Maurin Pierre	
125	Crespin	Conseiller d'Aumont		
126	Crucize	Conseiller Général		
127	Crucillier Emile	Délégué - St-Pierre d'Aumont	Japet Victor	
128	Creissent Augustin	Délégué - Cocurès	Rochet Auguste	
129	Dalle Etienne	Délégué - St-Clément de Feyre	Birin Pierre	
130	Daudé	Délégué - Bende	Bonnel Oziol	
131	Dejean	Conseiller Général		
132	Deldon	Conseiller d'Aumont		
133	Delprat Jean Baptiste	Délégué - St-Laurent de Muret	Laurent	
134	Delmas	Délégué - Bende	Bonnel Oziol	
135	Delmas Michel	Délégué - Marriols	Ollier Synace Alexis Hoslin Jean Simon	
136	Delenne Jean Pierre	Délégué - Pauhan	Dane Casimir	+ Demissionnaire Lettre du 5 aout 1896
137	Despeysses Privat	Délégué - Chateaufort	Allé Jean Pierre	
138	Dol Gabriel	Délégué - Meyrac	Robert Louis	
139	Donnadieu Honoré	Délégué - Sabon	Houssain	
140	Doumergue	Délégué - Flumac	Blanc Camille	
+ 141	Dubois Baptiste	Délégué - Chaudagnac	Blanc Auguste	
142	Dubois Jean	Délégué - St-Alban	Pontier Raymond	
143	Dugues Pichon	Délégué - Anissac	Pascal Louis Auguste	
144	Durand Guillaume	Délégué - Bore	Leissier Pierre	
145	Durand Etienne	Délégué - Blagnac	Pasche Augustin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
146	Elzère Victor	Délégué - St-André de Longuemont	Tribes Jean Pierre Léon	-
147	Etienne Albert	Délégué - Pompidon	Laget Paul	-
148	Faret	Conseiller d'arrondissement		-
149	Favre Sylvestre	Délégué - St-Sauveur de Leyre	Robert Paulin	-
150	Fabre André	Délégué - Bonassac	Pouget Marile	-
151	Fages Jean Antoine	Délégué - St-Amiel de Dège	Imbert Edouard	-
152	Fages	Délégué - Mende	Bonnet Oriel	-
153	Ferrier Jean Louis	Délégué - Bagnols les Bains	Buisson Prosper	-
154	Ferrand Paul	Délégué - St-André de Cognac	Ferrand Jean	-
155	Filhon Camille	Délégué - Baran	Chastang Jean	-
156	Filhol Scipion	Délégué - St-André de Lamaze	Fages Didier	-
157	Forestier J ^e Antoine	Délégué - Lachamp	Indres Antoine	-
158	Folchere	Délégué - Mende	Bonnet Oriel	-
159	Fraisse Euphrasie	Délégué - Alloups le Comptal	Bonnet Jean Antoine, instituteur	-
160	Fraisse Paulin	Délégué - Fages St-Jehan	Cordieu Cabanis	-
161	Framond (de)	Délégué - Anthernas	Fontagne Jean	-
162	Gaillard René	Délégué - Guigès	Bonnet Camille	-
163	Gaillard Victor	Délégué - Estables	St-Léger Hippolyte	-
164	Gahire Emile	Délégué - Anas d'Arènes	Quet Julien	-
165	Gazagne Cassin	Délégué - St-André de Longuemont	Roux Henri	-
166	Gazaux Ferdinand	Délégué - St-Julien des Fayats	Sarguer Célestine	-
167	Gély Léonard	Délégué - St-Julien des Fayats	Augier Auguste	-
168	Geminard Emile	Délégué - Bassanels	Bourbon Floris	-
169	Givard Emile	Délégué - Lize	Chabalier Jean	-
170	Gilles Jean	Délégué - Cubis	Vincent Clément	-
171	Gilles Auguste	Délégué - Altier	Gauzy Camille	-

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
172	Gaureton Jean	délégué - Calhoun St-Marie	Poulalion Jean Baptiste	
173	Gotty Jules	délégué - Martinat	Bergounhon Alphonse	
174	Gotty Edouard	délégué - Tan de Beye	Reversat Jean Pierre	
175	Gony Antoine	délégué - Traussac	Pouet Jean Baptiste	
176	Graunier Justin	délégué - St-Laurent commune	Laurent	
177	Grausset	délégué - Chastagnier	Chevalier Paul	
178	Grausset Martin	délégué - Chanac	Vidal Alexandre	
179	Grausset Frédéric	délégué - Chivrac	Coudere Henri	
180	Gras William	délégué - Anmont	Brun Frédéric	
181	Greze Clavis	délégué - Malgouyrie	Buzet Désiré	
182	Guillot	délégué - St-Chély d'Apeyre	Mogne	
183	Guyot Louis	délégué - Funglammont	Vialle Léon	
184	Guin Caliste	délégué - St-Germain de Calberte	Figuier Paul	
185	Guérin Louis	délégué - Aolezan	Meynadier Emma	
186	Hébrard Jean	délégué - Escalades	Vieilledent Emile adjoint	
187	Hébrard Jean Baptiste	délégué - Lantier	Attire Alphonse	
188	Hermet Basile	délégué - Tan de Beye	Reversat Jean Pierre	
189	Hermet Camille	délégué - Pimérols	Hermabessière Xavier	
190	Houes Eugène	délégué - Riantout	Mazel Jean Louis	
191	Hugon	Conseillers d'arrondissement St-Germain de Calberte		
192	Hugon Emile	délégué - St-Jacques d'Arzac	Augier Auguste	
193	Jargues Félix	délégué - Lavalon Cam	Vibry Etienne	
194	Jabrun (D)	délégué - Pimérols	Oliver Thomas Alexis Hostin Jean Simon	
195	Jaffuel Edouard	délégué - St-Alban	Pontier Raymond	
196	Jaffuel Marie	délégué - St-Laurent Guéroux	Serodes Baptiste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)		Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
197	St Jean	Ami	Délégué - Ruelis	Gauthier Basile	
198	Jourdan		Député		
199	Jourdan J ^e B ^e		Délégué - Villefont	Portanier Cyprien	
200	Jourdan Jean		Délégué - St Leger du Moulon	Vonzey arden	
201	Jourdan Amant		Délégué - Cultures	Jourdan fils	
202	Julhan (St)		Délégué - Flumet	Blanc Camille	
203	Juhin Julien		Délégué - Laps	Condon Eugène	
204	Labarthe		Délégué - Camilhac	Grossier Prosper	
205	Laget		Conseiller d'arrond ^t		
206	Lamajane (de) Girard		Délégué - Arroux	Pages Claude	
207	Lapierre (de)		Conseiller Général		
208	Lantard Maximin		Délégué - Maurijols	Allici Ignace Aleni Hostin Jean Simon	
209	Lacoste instituteur		Délégué - Comteut	Jourdan Jean	
210	Lahondès de la Barre		Délégué - Gransac	Seguin Etienne	
211	Lafabrie Auguste		Délégué - Espagnac	Jassin Emma	
212	Largue (de)		Délégué - Ribennes	Pages Vincent	
213	Larguier Alen		Délégué - Fialas	Martin Cyprien	
214	Larguier Emile		Délégué - Collet & Dige	Mathieu Emma	
215	Lébre		Conseiller d'arrond ^t		
216	Lescure (de)		Délégué - St Denis	Durand Jean	
217	Ligeas (de)		Délégué - Chaatillon	Leblier Joseph adjoint	
218	Limainas (de)		Délégué - Arroux	Pages Claude	
219	Loubat Felix		Délégué - Albaret St marie	Poulalion Jean Baptiste	
220	Loubier arden		Délégué - St Jean la fontaine	Martouy Alphonse	
221	Loubier Caliste		Délégué - St Symphonin	Jourdan Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
222	Malafosse Pierre	délégué - St Chely du Tarn	Bornet Jean Baptiste	
223	Malafosse	Conseiller général		
224	Waller Laurent	délégué - St Martin	Quintin Pierre	
225	Waller	Conseiller d'arrondissement		
226	Mannin	Conseiller d'arrondissement		
227	Mansillon Jean	délégué - Salces	Voiron Augustin	
228	Malvezzy Louis	délégué - Le Monastier	Acher Célestin	
229	Massador Paul	délégué - La Canonnière	Pelatan Auguste	
230	Mas Marie	délégué - Le Buisson	Fauguin	
231	Maurin J ^r P ^r Julien	délégué - St Julien du Tournet	Beyss Jean Baptiste	
232	Maurin Camille	délégué - Meyrueis	Robert Louis	
233	Maurel Augustin	délégué - La Chaze	Conort Hilarion	
234	Mathieu Jean	délégué - St Léger du Malzieu	Couzeix Arsène	
235	Martin Firmin	délégué - Malzieu ville	Cuzet Désiré	
236	Malige Vital	délégué - Serres-et-Grézieux	Giral Joseph	
237	Maury Albert main	délégué - Le Masgey	Bonnefont Lucien	
238	Mansuel Maurice ⁺	délégué - Pompidon	Lagar Paul	⁺ 2 Signé ne pouvant former part son vote pour cause de maladie remplacé par le suppléant
239	Mazaurie Arthur	délégué - St Etienne Vallée J ^r	Ausset Gaston	
240	Masgarnier Marie	délégué - St Foy d'Albuges	Chapdaniel Fortuné	
241	Mendron Léon	délégué - Marvejols	Ollivier Ignace Albin Bostin Jean Simon	
242	Meyrueis Barile	délégué - Vidonès	Melge Louis	
243	Michel-Morissac	délégué - St Martin de Jussac	Robert Paulin	
244	Monestier Albert	délégué - Banon	Pouget Barile	
245	Monestier	Conseiller d'arrondissement		
246	Monestier	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
247	Monteils	Conseiller général		
248	Molherac Lament	délégué - Boudons	Pradailles Joseph	
249	Monginomp Auguste	délégué - La Malène	Robert Osmin	
250	Mongot Marie	délégué - St Gal	Maurel Adrien	
251	Mourgues Jacques	délégué - Cermes	Boyer Auguste	
252	Moutet Benjamin	délégué - Meride	Bonnicel Oziol	
253	More (de) Louis	délégué - Serravalle	Giral Joseph	
254	Muret Pierre	délégué - Pommels	Bertout Etienne	
255	Martou Jacques	délégué - St Symphonien	Jourdan Louis	
256	Mazon	Conseiller d'arrondissement		
257	Meign	délégué - St Bonnet de Châlon	Astuc Adjoint	
258	Nogaret (de)	Conseiller général		
259	Nogaret Jules	délégué - St André de la Rivière	Fages Didier	
260	Nogaret Pierre	délégué - La Salle Pierre	Pascal Auguste	
261	Moue Jean	délégué - Arcomie	Brastac Jean Pierre	
262	Odoul Jean	délégué - Albaret le Comtal	Bonnet Jean Antoine substitut	
263	Oziol Marie	délégué - Chamerade	Fordevigne Pierre	
264	Oziol Pierre Louis	délégué - Lachamp	Sudre Antoine	
265	Parlier	Conseiller d'arrondissement		
266	Pascal Jean Antoine	délégué - Barjac	Bonidan Ferdinand	
267	Parbel Adjoint	délégué - St Privat de Vallongue	Prieux Ferdinand	
268	Pages Pierre Paul	délégué - Marvejols	Ollier Ignace Alexis Hostin Jean Simon	
269	Pages	délégué - Meride	Bonnicel Oziol	
270	Parguel Alban	délégué - Fleure	Causse Alban	
271	Paulin Joseph	délégué - Grandrien	Seguin Etienne	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
272	Paulhan	délégué - Loubert	Bros Pierre	
273	Palhies maire	délégué - Cheylard l'église	Verseyre	
274	Peytavin Julien	délégué - Mand'Orrière	Quet Julien	
275	Pellet Memorie	délégué - St Martin de Boulogne	Safon Louis	
276	Peloyas maire	délégué - Pourchaumes	Balme	
277	Pélissier Jean 18 ^e	délégué - Cubières	Gilles Francis	
278	Picredon Alfred	délégué - St Pierre 1 ^{re} fte	Ausset Gaston	
279	Pignol francort	délégué - Brion	Delat Jean Pierre adjoint	
280	Piri	délégué - Mende	Monicel Oziol	
281	Pouquieu Joseph	délégué - St Enimi	Poujol Augustin conseiller	
282	Portal Joseph	délégué - St Paul le Pont	Sabadel Joseph	
283	Portal Guillaume	délégué - Fontans	Beston Guillaume	
284	Portal Auguste	délégué - Jarols	Chalier Augustin	
285	Portatier	Conseiller d'arrondissement		
286	Portalet Pierre père	délégué - St Germain du Tert	Sarrony Alexandre	
287	Portalet Honoré	délégué - Laval du Tert	Vibry Etienne	
288	Poudalion Pierre	délégué - Les Benons	Galin Victor	
289	Poudervigne Jean	délégué - Langogne	Barthélemy Catimini Viola Adrien	
290	Pouget Justin	délégué - St Pierre du Triquet	Cantignac Ernest	
291	Ponsard maire	délégué - St Pierre de Vallongue	Bris Ferdinand	
292	Pomolle Louis	délégué - Peroucheux	Fraisse Paul	
293	Pons Auguste	délégué - Bleyman	Devize Cyrille	
294	Platon	Conseiller d'arrondissement		
295	Platon Alfred	délégué - Violas	Martin Cyprien	
296	Plagnes	délégué - St Chely d'Auzat	Mogne	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
297	Plan Joseph	délégué - Larnégols	Vitrolles Jean Pierre	
298	Prades (de)	délégué - Barjac	Bonidan Ferdinand	
299	Pradeilles	délégué - St Remy	Boyer Jean	
300	Rauzier Eugène	délégué - St Martin de Camille	Rouvieret Eugène	
301	Rauzier Adolphe	délégué - Carriac	Pellet Jules	
302	Raynal Casimir	délégué - St Michel de la Rivière	Salgues Adrien	
303	Raynal Joseph	délégué - Marchastel	Raynal Jean Antoine	
304	Reboul	délégué - au Chambon	Dumas	
305	Reboul marié	délégué - Villefort	Portanier Cyprien	
306	Remise Jean B ^{te}	délégué - la Chaze	Comot Martial	
307	Remise Adolphe	délégué - le Buisson	Faurquin	
308	Remize Jean François	délégué - St Léger de la Chapelle	Osty Pierre Louis	
309	Ressouches Pierre	délégué - St Léger de la Chapelle	Osty Pierre Louis	
310	Reversat J.	Conseiller d'arrondissement		
311	Reversat C.	Conseiller d'arrondissement		
312	Reversat Régis	Conseiller d'arrondissement		
313	Reversat Eugène	délégué - la Canourgue	Pelaton Auguste	
314	Richard Edouard	délégué - Martignat	Bergounhon Alphonse	
315	Richard Alexandre	délégué - Chadenet	Castan Antoine	
316	Ribot Albert	délégué - Fraissinet de la Rivière	Molins Armand	
317	Rieu Auguste Edouard	délégué - Valmelle	Piton Joseph	
318	Robert marié	délégué - St Leger	Poujol Augustin, conseiller	
319	Robert Marie	délégué - St Michel de la Camille	Portet Jean Baptiste	
320	Rochette Alphonse	délégué - Aubier	Vincent Clément	
321	Rodier Antoine	délégué - Hermance	Saguet Antoine	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
322	Rocaplan Grégoire	délégué - Prades	Valgariès Léopold	
323	Roche Antoine	délégué - Argeus de Randon	Tranchette Jean Louis	
324	Roche Amédée	délégué - Châteauneuf	Allé Jean Pierre	
325	Rolland Jean	délégué - St Barthelemy	Moulin Philippe	
326	Rongnette	Conseiller d'arrondissement		
327	Rouffiac	Conseiller général		
328	Roussel	Conseiller général		
329	Roussel Antoine	délégué - St Paul de la Forêt	Sabadel Joseph	
330	Rouvière	Conseiller général		
331	Rouvière Julien	délégué - Pleyman	Devèze Cyrille	
332	Rouvière Emile	délégué - St Croix	Jalat Eugène	
333	Roujon Célestin	délégué - St Georges de Léry	Rouvet François	
334	Rouvet Philippe	délégué - St Réjean du Cam	Solanet René	
335	Roux Fernand	Conseiller général		
336	Roux Odilon	Conseiller général		
337	Roux Martin	délégué - Termes	Boyer Auguste	
338	Sabadel	délégué - Chambon	Dumas	
339	Sadoule Marie	délégué - St Jean Chastan	Morle Henri	
340	Salles Pierre Marie	délégué - St Armand	Valentin Odilon	
341	Salomon	délégué - St Privat du Fau	Soulpini Jean Pierre	
342	Saltel	Conseiller d'arrondissement		
343	Sapet Auguste	délégué - Chandeyrie	Blanc Auguste	
344	Sarony Marie	délégué - Recoux	Arnal adjoint	
345	Sarry Auguste	délégué - Espagnac	Jasson Emma	
346	Sequier François	délégué - Gabuzioux	Martin Henri	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
347	Seguy Jean	délégué - Moalhas	Paran Paulin	
348	Serodes Jean Pierre	délégué - arzenne. Rando	Branchesec Jean Pierre	
349	Sivens Jean	délégué - Badaroux	Maurin Pierre	
350	Sniegre	Conseiller général		
351	Simon Laurent	délégué - Le Boudom	Pradeilles Joseph	
352	Souline Pierre	délégué - Grezac	Jassin Odilon instituteur	
353	Soulpin Jean B ^e	délégué - Pannier	Crozat Adrien	
354	Calamier Louis	délégué - Marvejols	Ollivier Ignace Alexis Hostin Jean Simon	
355	Calandier Jules	délégué - Montodot	Cresspin Charles	
356	Cardien main	délégué - Establon	S ^t Léger Hippolyte	
357	Cardien main	délégué - Belvezet	Roux Adjoint	
358	Cherom Prosper	délégué - Peronn	Galmi Victor	
359	Cherom Jean	délégué - Malbazon	Savoie Pierre Jean	
360	Crianton Cyprien	délégué - Reculet d'Anbau	Valette Etienne	
361	Cichit adjoint	délégué - Ribennec	Pages Vincent	
362	Coiron Pierre	délégué - Allene	Veyrannes Jean Baptiste	
363	Coze Pierre Paul	délégué - Marvejols	Ollivier Ignace Alexis Hostin Jean Simon	
364	Croupel	Conseiller d'arrondissement		
365	Croupel Henri	délégué - Rientort	Magel Jean Louis	
366	Cronvat main	délégué - Cassagnas	Pellet Jules	
367	Crémollet Achille	délégué - St George d'Alézieux	Rouvière Francis	
368	Cuffery main	délégué - Chaulhan	Mallet Adjoint	
369	Cuffery Jean	délégué - Paulhan	Pascal Jean	
370	Cuffery Anguste	délégué - Malzieu-Préau	Asther Paulin	
371	Valette Cyprien	délégué - Lantier	Asther Alphonse	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
372	Valette Jean	délégué - Recoubert	Valette Etienne	
373	Valentin maire	délégué - Pelouse	Bros Antonie	
374	Valez Jean	délégué - Vialas	Martin Cyprien	
375	Valy Frédéric	délégué - Rimeize	Valentin Lameur	
376	Verdur Scipion	délégué - St Martin de Boubaux	Saport Louis	
377	Verdelhande des Molles	délégué - Langogne	Barthélemy Casimir Viola Adrien	
378	Vernaz Eugène	délégué - Chomac	Vidal Alexandre	
379	Veyrier Hippolyte	délégué - Meyrueis	Robert Louis	
380	Veyrines adjoint	délégué - Albeix	Gauzy Camille	
381	Viala Amable	délégué - Naumac	Bonet Jean Baptiste	
382	Vielzeuf Frédéric	délégué - Bédouès	Métge Louis	
383	Vidal Emile maire	délégué - Rozier	Costecalte Aurélien	
384	Vigier Jean B ^e	délégué - St Pierre le Chien	Salgues Adrien	
385	Vigouroux Frédéric	délégué - Blauvignac	Bascle Augustin	
386	Villard de) Raoul	délégué - Montboudat	Cresspiu Charles	
387	Vincens	Conseiller général		
388	Vincens Pierre	délégué - Chamusade	Poudervigne Pierre	
389	Vincens maire	délégué - Brenoux	Clavel Jean	
390	Vitrolles Victor	délégué - St Bazile	Boyer Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.



A *Mende*, le 22 *Avril* 1895.

Le Préfet

[Signature]

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

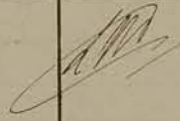
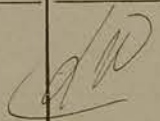
(N°s *1* à *192* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

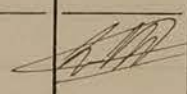
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

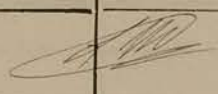
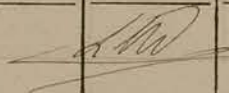
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abinal francois délégué de St Germain d'Arce					
2	Abinal maire Délégué de Montgizien					
3	Abouling. maire Délégué Grandrien					
4	Aboulin Philippe délégué Langoagne					
5	Aguilhon Albert Délégué Rousses					
6	Albaric Ernest délégué St Maurice de Ventalong					
7	Albaric Augustin Délégué Pont de Montrest					
8	Albrand conseiller général,					
9	Aline Jean Délégué Grandvald.					
10	Albaret Charles Délégué La Parade.					
11	Aldebert Louis délégué St Pierre de Nogaret					
12	Alla Martin délégué Anasthai.					

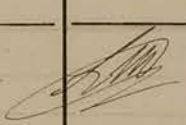
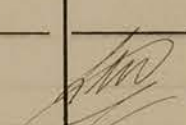
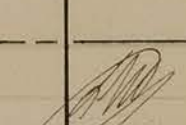
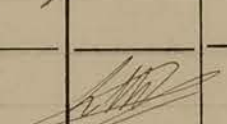
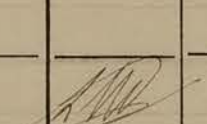
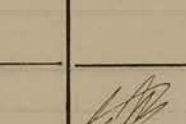
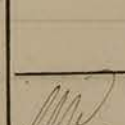
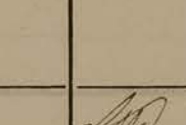
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Almèras Etienne Délégué Montbel					
14	Anna-Louis Délégué Espagnac					
15	Amoureux Pierre Délégué St Julien du Gournel					
16	Archer maire Délégué Juliangar					
17	Arnal, maire Délégué Gabriat					
18	Arnault maire Délégué Meude					
19	Arbousset Etienne Délégué Servières					
20	Arzalier Baptiste Délégué Roche					
21	Arzalier Alexandre Délégué Allenc					
22	Astruc Privat Délégué Chanchailles					
23	Astruc Marie Délégué St Privat du fau					
24	Atger Emile Délégué Vebron					

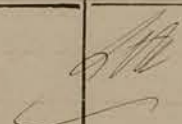
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Ouricoste Député Marvejols.					
26	Quessel Conseiller Général St. André de Lanize					
27	Quvergnes Eugène Délégué la Fage - Montiermonx					
28	Qujoulat Louis Délégué Luc					
29	Quatrevier Pierre Délégué Laval - Atger					
30	Qyral Adrien Délégué Fraisvignes de Lozère					
31	Bardon Albert Délégué Palhers					
32	Valmadier Basile Délégué Chirac					
33	Barrandon Vincent Délégué St Denis					
34	Barrandon maire Délégué St. Etienne du Valdomer					
35	Barrandon Louis Conseiller général St. Eymie					
36	Barriès Joseph Délégué St. Laurent de Veyrie					

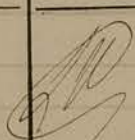
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Beslède Emma délégué St Croix					
38	Bataille François délégué à Montbel					
39	Bayle Guillaume délégué La Vilhédien					
40	Bayle Antoine Léon délégué à St Colombes d'Auvant					
41	Balmelle François délégué Langogne					
42	Belot Pierre délégué Hermann					
43	Bernon Emile délégué Collet de Deje					
44	Benoit Alphonse délégué St Germain de Calberte					
45	Blanquet Julien délégué Rientort					
46	Blanquet délégué Mende					
47	Blanquet conseiller d'arrondissement à Servarette					
48	Blanc Pierre délégué Pierrenières					

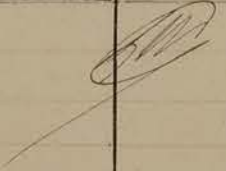
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Boricel Antoine Délégué St. Hélène					
50	Bonnel Conseiller d'arrondissement Albans St. Marie					
51	Bonnet Adrien Délégué Pierrefiche					
52	Bonnet Louis Délégué Langogne					
53	Bonnet Délégué Recoudes de Fumad					
54	Bonnet de Sailleret Délégué Maujolre					
55	Bonnet Conseiller d'arrondissement Rierfort					
56	Boissier Léon Délégué Pont de Montrest					
57	Boissier Odilon Délégué Barre					
58	Boissonnade Jean Délégué St. Colombes de Seyre					
59	Boissonnade Jean Délégué Tréland.					
60	Boulet Ernest Délégué Yavols.					

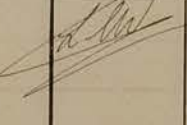
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Boulet Henri Délégué Fontaine					
62	Bourrillon Maurice Député Monte					
63	Bourrillon Théophile Conseiller général Monte					
64	Bousquet conseiller d'arrondissement Fommes					
65	Botton Conseiller général Aumou					
66	Boyer Ferdinand Délégué Langogne					
67	Boyer Joseph Délégué Langogne					
68	Boyer Louis Délégué Rimeize					
69	Boyer Conseiller général Florac					
70	Boursuge Théodore Délégué Puissergols					
71	Boudon Jean Délégué Montbrun					
72	Boudon Joseph Délégué La Camargue					

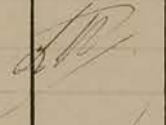
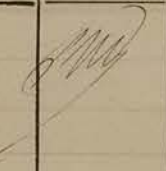
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Boudon Paul Délégué Malzien - forain					
74	Boudon Hippolyte Délégué St Lament de Bures					
75	Boutin Délégué Florac					
76	Bonnal Jean Délégué Chastel-Neufel					
77	Bresson Albert Délégué Pierrefeuille					
78	Bresson Basile Délégué La Panouse					
79	Bresson Oswald Délégué Langogne					
80	Bros Etienne Délégué La Malène					
81	Bros Adrien Délégué Lannejols					
82	Bros Conseiller d'arrondissement à Florac					
83	Brion (Le Marquis de) Conseiller général					
84	Bruc Albert Délégué Barre					

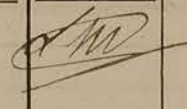
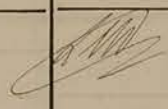
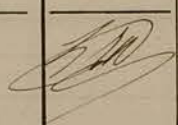
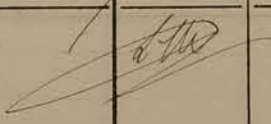
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Brunel Jeanantonie Délégué la Sanoude					
86	Buisson Auguste Délégué Gabriac					
87	Busfière Andronie Délégué St Alban					
88	Castanier maire Délégué Pin-Morier					
89	Castanier conseiller d'arrondissement à Villefort					
90	Castanet Numa Délégué à Moissac					
91	Cayroche Conseiller d'arrondissement Arzene de Randon					
92	Carbonnier Délégué Chanae					
93	Cause Regin Délégué Salèles					
94	Carrière Jules Délégué St Rome de Dolan					
95	Cayla (du) Paul délégué Aumont					
96	Calmel Baptiste Délégué St Etienne du Valbonnaz					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chabrol Casimir Délégué St Julien d'Arpaon					
98	Charrière Pierre Délégué Fontaines					
99	Chauliac Délégué St Chély d'Apcher					
100	Charpal (de) Jules Délégué La Capelle					
101	Chassang Etienne Délégué Fournels					
102	Chassang maire Délégué St Julien					
103	Chassang Henri Délégué Arzème d'Apcher					
104	Chauvet Henri Délégué La Fage Montivernoux					
105	Chapelle Félix Délégué Marvejols					
106	Chapelo Délégué au Villard					
107	Chastel Léon Délégué St Bonnet d'Auroux					
108	Chaptal Casimir Délégué Balsieges					

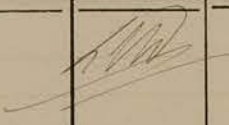
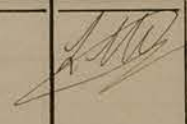
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Chaptal Auguste délégué Balmigès					
110	Charal Martin délégué St. Jean la fouilloute					
111	Chevalier conseiller d'arrondissement Bagnols					
112	Cladel Jean 18 ^{te} délégué au Dorn					
113	Clavel Jean délégué Auxillac					
114	Cogoluegnes Claude délégué Quezac					
115	Colombet (de) Conseiller Général Langogne					
116	Constantin Joseph délégué Fraissinet de Fonduque					
117	Constans Benjamin délégué la Cienle					
118	Cordesse Conseiller Général Marvejols					
119	Cordesse Oswald Conseiller d'arrondissement Chamac					
120	Corsac (de) délégué Servières.					

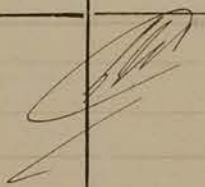
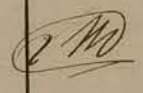
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Corbier Jules Délégué St Silaire de Caris					
122	Coudere Baptiste Délégué Langogne					
123	Comte Jean Pierre Délégué St Bonnet d'Annonay					
124	Coumoul Délégué Badaroux					
125	Crespin conseiller d'arrondissement Marvejols					
126	Crueize Conseiller Général. Fontans					
127	Crueiller Emile Délégué St Flour de Mercœur					
128	Creissent Augustin Délégué Cocurès					
129	Dalle Etienne Délégué St Colombe de Peyre					
130	Dandé Délégué Mende					
131	Déjean Conseiller Général Masbabiès					
132	Deldon Conseiller d'arrondissement Langogne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Delprat Jean Baptiste Délégué St-Lamont de Muret					
134	Delmas Délégué Mende					
135	Delmas Michel Délégué Marvejols					
136	Deleenne Jean Pierre Délégué Planchamp					
137	Despeysses Irat Délégué Châteauneuf					
138	Dol Gabriel Délégué Meyrueis					
139	Donnadieu Honoré Délégué Vebron					
140	Doumergue Délégué Florac					
141	Dubois Baptiste Délégué Chandeysse					
142	Dubois Jean Délégué St-Alban					
143	Dugua Philémon Délégué Moissac					
144	Durand Guillaume Délégué à Berc					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Durand Etienne Délégué Blarignac					
146	Elzière Victor Délégué St. Andréol de Clerguevieux					
147	Etienne Albert Délégué Pompudou					
148	Favel Conseiller d'arrondissement Mende					
149	Favier Sylvestre Délégué St. Sauveur de Seyre					
150	Fabre André Délégué à Banassac					
151	Fages Jean Antoine Délégué St. Michel de Dize					
152	Fages délégué Mende					
153	Ferrier Jean Louis Délégué Bagnols les Bains					
154	Ferrand Paul Délégué St. André Capèze					
155	Filhon Emile Délégué Bacon					
156	Filhol Scipion Délégué St. André de Lanzaire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Forestier Jean Antoine délégué Lachamps					
158	Folcher délégué Mente					
159	Fraisse Théophile délégué Albaret le Comtal					
160	Fraisse Paulin délégué La Fage St Julien		 			
161	Framond (de) délégué Antrenas					
162	Gaillard Remy délégué Grezes					
163	Gaillard Sidore délégué Estables					
164	Galière maire délégué Mas d'Ornières					
165	Garagne Casmir délégué St Pierre de Nogaret					
166	Garait Ferdinand délégué St Julien des Points					
167	Gély Léonard délégué St Firz de Ventalon					
168	Gérinard maire délégué Bassurels					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Girard, maire délégué à Luc					
170	Gilles Jean délégué à Cubières					
171	Gilles Auguste délégué à Altier					
172	Gourdon Jean délégué Albaret St Marie					
173	Gotty Jules délégué Morbinalo					
174	Gotty Sidore, délégué à Fonde Seyre					
175	Gony antoine délégué à Mausee					
176	Granier Justin délégué St Lament de Muret					
177	Grousset délégué Chastel - Nouvel					
178	Grousset martin délégué Chanae					
179	Grousset Frédéric délégué Chirac					
180	Gras billarion délégué Aumont					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Gréze Louis délégué Malzem-Ville					
182	Guillot délégué St Chely d'Apech					
183	Guyot Louis délégué Suy-laurens					
184	Guin Caliste délégué St Germain de Calbute					
185	Guerin Henri délégué Molezon					
186	Hébrard Jean 1 ^{er} délégué Esclaneden					
187	Hébrard Jean 2 ^e délégué Lombico					
188	Hermet Basile délégué Fon de Seyre					
189	Hermet Camille délégué Prisonnières					
190	Hours Eugène délégué Rientort					
191	Hugon Conseiller d'arrondissement St Germain de Calbute					
192	Hugon Emile délégué St Frigal de Ventabon					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

192

électeurs.

A

Mende

, le

avril

1896.



Le Préfet,

suivi

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent quatre vingt deux* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Président du bureau de vote,

A. P. L.

Les Scrutateurs,

J. de Mord et B. de Mord

J. Chausson
Y. Peyravian
P. de Cayla

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 193 à 390 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Jacques Félix délégué Laval en Cam		V.			
194	Tabrun (de) délégué Marrejolet		V.			
195	Tassuel Théophile délégué St alban.		V.			
196	Tassuel maire délégué St Laurent de Ginestous		V.			
197	St Jean, curé délégué à Rochem		V.			
198	Tourdan Député à Espagnac		V.			
199	Tourdan Jean Bte délégué Villefort		V.			
200	Tourdan Jean délégué St Léger du Malzieu		V.			
201	Tourdan maire délégué Cultures		V.			
202	St Julban délégué Florac		V.			
203	Julien Julien délégué Lajo		V.			
204	Labanne délégué Canilhac		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Laget Conseiller d'arrondissement Mende		V.			
206	Lamajorie (de) Gérard délégué Auroux		V.			
207	Lapierre (de) Conseiller général Neuquien					
208	Lantard Maximin délégué Marvejols		V.			
209	Lacoste instituteur délégué Combrès		V.			
210	Lahondès de la Boue délégué Grandrieu		V.			
211	Lalubrie Auguste délégué Espagnac		V.			
212	Larque (de) délégué Ribennes		V.			
213	Larguiet Alcide délégué Vialas		V.			
214	Larguier Emile délégué Collet de Dèze		V.			
215	Libre Conseiller d'arrondissement Malzen-Ville		V.			
216	Lescure (de) délégué St-Denis.		V.			

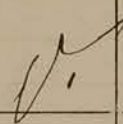
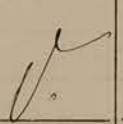
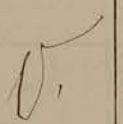
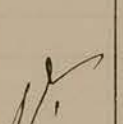
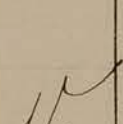
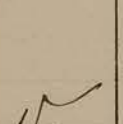
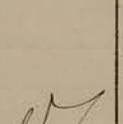
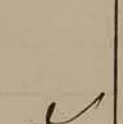
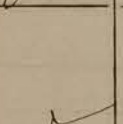
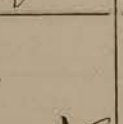
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Liguac (de) Délégué Chaostanier		V.			
218	Limairac (de) Délégué Ouroux		V.			
219	Loubat Félix Délégué Albaret St Marie		V.			
220	Loubier Adrien Délégué St Jean la Jonillonne		V.			
221	Loubier Caliste Délégué St Symphorien		V.			
222	Malafosse Pierre Délégué St Chély du Tarn		V.			
223	Malafosse Conseiller Général Villefort		V.			
224	Mallet Laurent Délégué St Saturnin		V.			
225	Mallet Conseiller d'arrondissement Grandrien		V.			
226	Maurin Conseiller d'arrondissement St Germain de Calberte					
227	Mansillon Jean Délégué Salces		V.			
228	Malvezzy Louis Délégué Monastier		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Massador Paul délégué La Canourgue		V.			
230	Mas maire délégué Le Puisse		V.			
231	Maurin Jean Pierre Julien délégué St Julien du Courmel		V.			
232	Maurin Camille délégué Meypneis		V.			
233	Maurol Augustin délégué La Chaze		V.			
234	Mathieu Jean délégué St Léger du Malzien		V.			
235	Martin Firmin délégué Malzien-Ville		V.			
236	Malige Vital délégué Serrverette		V.			
237	Maurry Albert Maire délégué au Masnegros		V.			
238	Manoël Maurice délégué au Pompidon	Laga Paul + suppléant	V.			+ remplace le délégué absent pour cause de maladie
239	Maraurie arthur délégué St Etienne Vallée française		V.			
240	Masseguin Maria délégué St Firjal d'Albuges		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	Mendras Léon Délégué Marvejols		<i>[Signature]</i>			
242	Meyrieis Basile Délégué Védouès		<i>[Signature]</i>			
243	Michel-Moissac Délégué St-Jamès de Seyre		<i>[Signature]</i>			
244	Monestier Albert Délégué Banassac		<i>[Signature]</i>			
245	Monestier Conseiller d'arrondissement Massecros		<i>[Signature]</i>			
246	Monestier Conseiller Général Massecros		<i>[Signature]</i>			
247	Monteils Conseiller Général Mende		<i>[Signature]</i>			
248	Molhériac Lament Délégué Boudons		<i>[Signature]</i>			
249	Monginoux Auguste Délégué La Malène		<i>[Signature]</i>			
250	Moryot maire Délégué St-Gal		<i>[Signature]</i>			
251	Mourgues Jacques Délégué Cermes		<i>[Signature]</i>			
252	Moutet Benjamin Délégué Mende		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	Moré (de) Louis délégué Saverette		V.			
254	Mureh Ome délégué Fournelo		V.			
255	Nauton Jacques délégué St Symphorien		V.			
256	Naxon Conseiller d'arrondissement Meyrieux		V.			
257	Nègre délégué St Bonnet de Chirac		V.			
258	Nogaret (de) Conseiller général La Capongue		V.			
259	Nogaret Jules délégué St André de Lencize		V.			
260	Nogaret Pierre délégué La Salle-Puget		V.			
261	Noue Jean délégué Arcomie		V.			
262	Odoul Jean délégué Albaret le Comtal		V.			
263	Oziol Maïre délégué Chasserade		V.			
264	Oziol Pierre Louis délégué Lachamp		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Parlier Conseiller d'arrondissement Barne		V.			
266	Pascal Jean antoine Délégué Barjac		V.			
267	Pantel adjoint Délégué St. Privat de Vallongue		V.			
268	Pages Pierre Paul Délégué Marvejols		V.			
269	Pages Délégué Mende		V.			
270	Parquet alban Délégué Mouret		V.			
271	Paulin Joseph Délégué Grandrieu		V.			
272	Paulhan Délégué Lambert		V.			
273	Palhière maire Délégué Cheylard l. Bréque		V.			
274	Peytavin julien Délégué Mard'Orrières		V.			
275	Pellet Némorin Délégué St Martin de Bonbault		V.			
276	Pelorjas maire Délégué Pomcharon		V.			

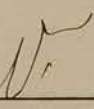
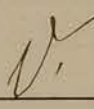
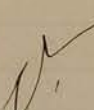
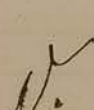
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	Pelissier Jean Baptiste Délégué Cubières					
278	Pierredon Alfred Délégué St. Etienne Vallée française					
279	Pignol François Délégué Nérion					
280	Pin Délégué Mende					
281	Pourquies Joseph Délégué St. Etienne					
282	Portal Joseph Délégué St. Paul le froid					
283	Portal Guillaume Délégué Fontand					
284	Portal Auguste Délégué Jarolo					
285	Portelier Conseiller d'arrondissement Florac					
286	Portelier Pierre Paul Délégué St. Germain du Beil					
287	Portelier Honoré Délégué Laval du Carn					
288	Poulalion Pierre Délégué Bassons					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	Poudevigne Jean Délégué Langogne		V.			
290	Pouget Justin Délégué St Pierre des Cripiers		V.			
291	Ponsard maire Délégué St Privat de Vallongue		V.			
292	Ponsolle Louis Délégué Prérenchères		V.			
293	Pons Auguste Délégué Bleyman		V.			
294	Platon Conseiller d'arrondissement Pont de Montvert		V.			
295	Platon Alfred Délégué Vialas		V.			
296	Plagnes Délégué St Chely d'Apecher		V.			
297	Plan Joseph Délégué Lannéjols		V.			
298	Prades (de) Délégué Barjac		V.			
299	Pradeilles Délégué St Bazile		V.			
300	Rauzier Eugène Délégué St Martin de Lonsuscle		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	Rauzier adjoint délégué Cassagnas		V.			
302	Raynal casimir délégué St. Pierre le Vieux		V.			
303	Raynal Joseph délégué Marchastel		V.			
304	Reboul délégué Chambon		V.			
305	Reboul maire délégué Villefort		V.			
306	Remise Jean B ^{te} délégué La Chaze		V.			
307	Remise adjoint délégué Le Buisson		V.			
308	Remize Jean Honoré délégué St Léger de Seyre		V.			
309	Ressouches Pierre délégué St Léger de Seyre		V.			
310	Reversat J. Conseiller d'arrondissement St Germain du Teuil		V.			
311	Reversat C. Conseiller d'arrondissement La Canouque		V.			
312	Reversat Régis Conseiller d'arrondissement Aumont		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
313	Reversat Eugène Délégué La Canourgue		V.			
314	Richard Edouard Délégué Nasbinals		V.			
315	Richard Alexandre Délégué Chadenet		V.			
316	Ribot Albert Délégué Fraisvieux de Lozie		V.			
317	Rieu Auguste Odilon Délégué Balmelled		V.			
318	Robert maire Délégué St Eimmie		V.			
319	Robert maire Délégué St Chely du Tarn		V.			
320	Rochette Alphonse Délégué Cubières		V.			
321	Rodier Antoine Délégué Hermann		V.			
322	Rocoplan Grégoire Délégué Prades		V.			
323	Roche Antoine Délégué Argem de Randon		V.			
324	Roche Amédée Délégué Châteauneuf		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
325	Rolland Jean Délégué St Eulalie		V.			
326	Rouquette Conseiller d'arrondissement Mende		V.			
327	Rouffiac Conseiller général Chanaac		V.			
328	Roussel Conseiller Général St Chely d'Apecher		V.			
329	Roussel Antoine Délégué St Paul le froid		V.			
330	Rouvière Conseiller général Bleyrmarç		V.			
331	Rouvière Julien Délégué Bleyrmarç		V.			
332	Rouvière Emile Délégué St Croix		V.			
333	Roujon Clément Délégué St Georges de Lérigac		V.			
334	Rouvelet Philippe Délégué St Préjet du Tarn		V.			
335	Roux Fernand Conseiller général Barre		V.			
336	Roux Edilon Conseiller général Châteauneuf		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
337	Roux Martin Délégué Cernus					
338	Tabadel Délégué Chambon					
339	Tadoule, maire Délégué St Jean Chazorne					
340	Talles Pierre, maire Délégué St Amand					
341	Salomon Délégué St Pivard du fan					
342	Sattel conseiller d'arrondissement Marbinals					
343	Sapet Auguste Délégué Chandoyrac					
344	Sarrony, maire Délégué Ressons					
345	Saury Auguste Délégué Espagnac					
346	Séquier François Délégué Gasturiciès					
347	Seguy Jean Délégué Noalhac					
348	Serodes Jean Pierre Délégué Argente de Randou					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
349	Sivens Jean Délégué Bardaronx		V.			
350	Sinègre Conseiller général St Germain de Ceil		V.			
351	Simon Laurent Délégué Boudons		V.			
352	Soulisse Pierre Délégué Quzac		V.			
353	Soulpin Jean 13 ^{te} Délégué Pumieret		V.			
354	Calansier Louis Délégué Marvejols		V.			
355	Calansier Jules Délégué Montrodat		V.			
356	Cardieu maire Délégué Estables		V.			
357	Cardieu maire Délégué Belvezet		V.			
358	Chérond Prosper Délégué Bessons		V.			
359	Chérond Jean Délégué Malbouzon		V.			
360	Cienlon Cyrien Délégué Reconfort d'Ambrac		V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
361	<i>Lichit Adjoint</i> <i>Délégué</i> <i>Ribennes</i>		<i>V.</i>			
362	<i>Loiron Pierre</i> <i>Délégué</i> <i>Allene</i>		<i>V.</i>			
363	<i>Boye Pierre Paul</i> <i>Délégué</i> <i>Marvejols</i>		<i>V.</i>			
364	<i>Croupel</i> <i>Conseiller d'arrondissement</i> <i>Langogne</i>		<i>V.</i>			
365	<i>Croupel Henri</i> <i>Délégué</i> <i>Riontort</i>		<i>V.</i>			
366	<i>Crouvat maire</i> <i>Délégué</i> <i>Cassagnas</i>		<i>V.</i>			
367	<i>Crémolel Achille</i> <i>Délégué</i> <i>St Georges de Lévéjac</i>		<i>V.</i>			
368	<i>Cusséry maire</i> <i>Délégué</i> <i>Chaulhac</i>		<i>V.</i>			
369	<i>Cusséry Jean</i> <i>Délégué</i> <i>Paulhac</i>		<i>V.</i>			
370	<i>Cusséry Auguste</i> <i>Délégué</i> <i>Matricien forain</i>		<i>V.</i>			
371	<i>Valette Cyprien</i> <i>Délégué</i> <i>Lambert</i>		<i>V.</i>			
372	<i>Valette Jean</i> <i>Délégué</i> <i>Reconfort d'Aubrac</i>		<i>V.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE-OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
373	Valantin, maire délégué Pelouze					
374	Valez Jean délégué Vialas					
375	Valy Frédéric délégué Rimeize					
376	Verdier Scipion délégué St martin de Boubaux					
377	Verdelhan (de) des Molles délégué Langogne					
378	Vernaz Eugène délégué Chanac					
379	Veyrier Hippolyte délégué Meyrueis					
380	Veyrune Adjoint délégué Alet					
381	Viala Anselme délégué Manssac					
382	Vielzeuf Frédéric délégué Bedonvies					
383	Vidal Emile maire délégué Le Rozier					
384	Vigier Jean Baptiste délégué St Pierre le Vieux					

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

198

électeurs.

A

Mende

, le

avril

1896.



Le Préfet,

[Signature]

ARRÊTÉ a présente liste au nombre de cent quatre vingt seize

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Président du bureau vote,

D^e de Lamazou

Les Scrutateurs,

V. Bette

L. Pignatelli

[Signature]

Marymours

Emph. Lyp

[Signature]